

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023.35

Nombre de membres:

Afférents au Conseil Municipal 29 En exercice 29

Qui ont pris part à la délibération 19 Pour: 19

Contre: 0 Abstention 0

Date de la convocation: 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

<u>Présents</u>: M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Francis MUSARD, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s): Mme Monique PONS pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

Absent(s) excusé(s): M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé:

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision:

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°2022.35 en date du 5 avril 2022 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Type de marché	Objet marché	Titulaire	Montan t HT
Marchés et accords- cadres	DEC 10.2023	23/02/ 2023	Marché de service	Signature d'un avenant suite au changement de nom du titulaire pour le lot n°4 (Protection juridique de la ville et du CCAS et protection fonctionnelle des agents, des élus et des administrateurs) pour le marché relatif à la souscription des contrats d'assurance	RELYENS SPS / RELYENS MUTUAL INSURANCE au lieu de SOFAXIS / Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles (SHAM)	néant
	DEC 11.2023	30/03/ 2023	Marché à procédure adaptée de travaux	Avenant de prolongation jusqu'au 30 avril 2023 pour la création de deux salles de réunion et d'une salle archives sur le site Savary	SAS SOCIETE LAURAGAISE DE BÂTIMENT / SARL BARBOSA FRERES / CIMSO / AVIGI LAFORET / RESEAUX ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE / SARL NEROCAN PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE	néant

-		7 . /		
	$\boldsymbol{\rho}$	- N/	1211	-0
		1 1		

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement